

## Formation du Secondaire 2

### Nouveau serveur pédagogique *eduS2*

Les structures de pilotage de l'informatique des écoles neuchâteloises ont été réformées en 2007 par le Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS). Aujourd'hui, le Service des formations postobligatoires (SFPO) est responsable des projets pédagogiques de ce degré d'enseignement au travers de la Commission de l'informatique pédagogique du Secondaire 2 (CIPS2). La CIPS2 a mis en place à la rentrée scolaire 2010-2011 un nouveau serveur pédagogique du Secondaire 2 baptisé *eduS2* à l'adresse <http://EduS2.rpn.ch>. Cette plateforme permet à l'ensemble des institutions du Secondaire 2, ainsi qu'au CEFNA (Centres de formation professionnelle de l'Etat de Neuchâtel) et à l'ESNE (Ecole Supérieure du canton de Neuchâtel) de partager et d'échanger en ligne des ressources et informations pédagogiques avec le plus grand nombre d'enseignants et d'élèves neuchâtelois. Après un peu plus de cinq mois d'utilisation, *eduS2* compte déjà plus de 850 supports de cours et une multitude de ressources complémentaires (images, sons, etc.).

#### Le Service technique du Secondaire 2

Suite à la cantonalisation de l'enseignement postobligatoire, l'informatique des écoles du Secondaire 2 a été redéfinie dans le but de garantir une organisation efficace de tous les acteurs de ce domaine. La nouvelle structure est composée des volets de l'informatique administrative, pédagogique et technique. Le Service technique du Secondaire 2 (STS2), piloté par les responsables informatiques du Centre professionnel du littoral neuchâtelois (CPLN) et du Centre interrégional de formation des montagnes neuchâteloises (CIFOM), en collaboration avec les directions des écoles du Secondaire 2 et le Service des formations postobligatoires (SFPO), assure désormais l'implantation, la gestion, le développement et l'intégration des technologies de l'information et de la communication au sein des écoles concernées.

Aujourd'hui, le STS2 est responsable de quelques 13.000 comptes utilisateurs et de 3.700 machines. Le STS2 collabore de manière très étroite avec le Service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN) pour tous les aspects liés à la gestion et à l'exploitation des infrastructures centrales (standards, télécommunication, messagerie, annuaire).

#### Informatique pédagogique du S2: en pleine expansion et enjeu stratégique

Pour répondre aux exigences du monde d'aujourd'hui, les étudiants doivent bénéficier d'un savoir-faire dans les domaines des Médias, de l'Image et des Technologies de l'Information et de la Communication (MITIC). Ils doivent non seulement savoir repérer l'information, confronter des données et juger de leur valeur ou de leur pertinence, mais aussi apprendre à les organiser et à les synthétiser pour en tirer profit. L'informatique pédagogique est en

pleine extension et constitue un enjeu stratégique pour la réussite de l'intégration de l'informatique dans les écoles, en permettant d'offrir des contenus numériques didactiques adaptés aux différences individuelles.

Ainsi, la mission de la Commission de l'informatique pédagogique du secondaire 2 (CIPS2) est notamment de favoriser l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication des centres professionnels et des lycées neuchâtelois. La CIPS2 est composée d'un représentant de chacun des établissements scolaires du Secondaire 2 (S2), de responsables du STS2, du chef du Bureau de l'informatique scolaire (BIS) du Service de l'enseignement obligatoire, et de la cheffe de l'Office des lycées du SFPO. Tout comme les écoles liées à l'enseignement obligatoire, qui bénéficient d'un serveur pédagogique [www.rpn.ch](http://www.rpn.ch), le CIPS2 a piloté le projet de mise en place d'une nouvelle plateforme pédagogique pour les écoles du S2, intitulé *eduS2* - <http://EduS2.rpn.ch>.

### **Le nouveau serveur *eduS2* voué à s'étendre très rapidement**

Depuis la rentrée scolaire 2010-2011, la plateforme *eduS2* permet à l'ensemble des institutions du Secondaire 2, ainsi qu'au CEFNA (Centres de formation professionnelle de l'Etat de Neuchâtel) et à l'ESNE (Ecole Supérieure du canton de Neuchâtel) de partager et d'échanger en ligne des ressources et informations pédagogiques avec le plus grand nombre d'enseignants et d'élèves neuchâtelois.

La plateforme *eduS2* contient des supports de cours, des fiches techniques, des images à intérêt pédagogique, des logiciels, etc. ; le tout à disposition des élèves, des enseignants, des parents, voire d'un plus large public. Elle est notamment alimentée par les enseignants qui accumulent des ressources pédagogiques et documentaires d'une grande richesse. Elle permet aux différents acteurs des écoles du postobligatoire de collaborer et de mutualiser les ressources à disposition. Grâce à cette plateforme, les élèves ont la possibilité d'approfondir leurs connaissances dans certaines disciplines en ligne, tout en bénéficiant des logiciels pédagogiques permettant l'individualisation, la remédiation et l'extension des connaissances.

Le projet a été initié en septembre 2008. Pendant plus d'une année, cette plateforme a été développée dans le cadre d'une étroite collaboration pédagogique et technique entre différentes écoles du S2 et notamment grâce à diverses ressources du CPLN, du CIFOM et du Lycée Blaise-Cendrars (pour le centre documentaire intitulé "AGORA"). Elle se base notamment sur une interface de type *Microsoft SharePoint*, qui permet de gérer facilement les accès en intranet et internet, ainsi que les flux.

Après un peu plus de cinq mois d'utilisation, *eduS2* compte déjà plus de 850 supports de cours et une multitude de ressources complémentaires (images, sons, etc.), dont quelques milliers pour le centre documentaire AGORA, en harmonie avec les objectifs pédagogiques des écoles du S2. *eduS2* est voué à s'étendre très rapidement.

Dans le courant de cette année, toujours sur *eduS2*, un serveur vidéo (streaming) permettra aux enseignants d'héberger et de visionner en classe des films ou des émissions à but pédagogique. Ainsi, à terme, *eduS2* répondra totalement aux besoins pédagogiques des enseignants et des élèves neuchâtelois du Secondaire 2.

### **Pour de plus amples renseignements :**

**Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00.**

**Cédric Levrat (CPLN), président de la CIPS2, tél. 032 717 42 02.**

**Giuseppina Biundo, cheffe de l'Office des lycées, tél. 032 889 46 96.**

Neuchâtel, le 23 mars 2011